

CONDITIONS GÉNÉRALES DU TRIATHLON LAUSANNE 2023

Chaque concurrent·e est soumis·e aux présentes conditions générales. Par son inscription au Triathlon Lausanne 2023, l'athlète confirme avoir lu et accepté les conditions suivantes :

Généralités

En s'inscrivant, les participant·e·s confirment qu'ils·elles se sont bien préparé·e·s pour prendre le départ et qu'ils·elles se trouvent en bonne condition physique au moment du départ.

Le présent règlement de compétition fait partie intégrante du contrat passé entre l'organisateur et le·la triathlète. Il s'applique également en cas d'inscription d'autres personnes ou de personnes supplémentaires (tiers). L'organisateur part du principe que ces tiers ont autorisé leur inscription par la personne ayant effectué celle-ci. En cas d'inscription par des tiers de participant·e·s qui sont encore mineurs, l'organisateur part du principe qu'elle a été autorisée par les représentants légaux de ces mineurs.

Inscriptions

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas de non-participation, aucun remboursement ne sera effectué. Sont exceptées les personnes ayant conclu une assurance via Datasport et possédant un certificat médical. Toute personne, enfants compris, ne courant pas dans sa catégorie, ne sera pas classée.

Le comité d'organisation vous encourage à souscrire l'assurance annulation de Datasport et dans le cas où vous l'avez souscrite, vous pouvez la contacter en cas de non-participation.

Tou·te·s les participant·e·s pourraient être tenu·e·s de créer un compte utilisateur·trice auprès de l'entreprise qui procède au chronométrage. Pour le traitement des données relatives à ce compte, les déclarations relatives à la protection des données et les conditions générales de l'entreprise en question s'appliquent ([Datasport AG](#)).

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, de disqualifier des participant·e·s sans remboursement des frais d'inscription s'ils·si elles ont donné des renseignements erronés quant à leurs données à caractère personnel au moment de l'inscription, ou s'ils·si elles sont soupçonné·e·s d'avoir pris des substances illicites (comme le dopage) avant le départ.

L'organisateur peut fixer une limite maximale de participation. Lorsque celle-ci est atteinte, les inscriptions ultérieures ne seront, le cas échéant, plus prises en compte. Les inscriptions sont enregistrées à réception du paiement.

Retrait des dossards

TRIATHLON LAUSANNE

26 - 27 AOÛT 2023

La remise du dossard se fera uniquement sur présentation d'une pièce d'identité. Pour les formats Relais, l'un des membres devra retirer l'enveloppe contenant les dossards de chaque relayeur.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

Licence

Une licence valable est requise pour l'épreuve Classic, Short, Découverte et Famille du Triathlon Lausanne 2023. Le règlement des licences de Swiss Triathlon fait foi pour toutes les catégories www.swisstriathlon.ch.

Compétition

Toute personne s'engageant sur une des courses du Triathlon Lausanne devra participer en étant bien entraînée et en bonne santé. Il est ainsi fortement recommandé à chaque participant·e·s de faire un bilan médical et de demander l'avis d'un médecin avant de prendre un départ.

Le chronométrage est effectué au moyen d'une puce intégrée à attacher autour de la cheville. Chaque participant·e doit impérativement porter sa puce électronique du départ à l'arrivée. Si tel n'est pas le cas, l'athlète ne sera pas classé. L'organisateur se réserve le droit d'empêcher un·e participant·e sans puce électronique de prendre le départ. Cette puce doit être rendue après la course pour sortir le vélo de la zone de transition. En cas de perte ou de non-retour, elle sera facturée CHF 50.00 + TVA au/à la participant·e.

Dossards

Chaque participant·e doit porter un dossard pour la partie vélo et course à pied correspondant à la catégorie choisie (un dossard par catégorie, y compris les catégories relais) en plus de la puce électronique. Le dossard doit être impérativement porté de manière à que son numéro soit bien visible, ainsi que la publicité des partenaires officiels dans son intégralité. Si tel n'est pas le cas, le·la concurrent·e ne sera pas classé·e.

La partie natation ne nécessite pas de dossard.

Bonnets de bain

Chaque participant·e reçoit lors de la remise des dossards un bonnet de bain de la couleur de sa catégorie. Chaque athlète est tenu·e de porter ce bonnet lors de la partie natation. Ces bonnets de bain sont offerts par les organisateurs et peuvent être gardés par les participant·e·s après la course.

Combinaison de natation

Le règlement de compétition de Swiss Triathlon fait foi pour toutes les catégories. Il est téléchargeable sur www.swisstriathlon.ch. La décision du port ou non de la combinaison le

TRIATHLON LAUSANNE

26 - 27 AOÛT 2023

jour J est du ressort des arbitres. L'information sera affichée au départ et annoncé par le speaker.

Drafting

Le drafting consiste pour un·e cycliste à rouler derrière un·e/des autre(s) cycliste(s) suffisamment près de manière à bénéficier du phénomène aérodynamique d'aspiration et permet au·à la cycliste d'avoir une économie de puissance.

TOUTES LES COURSES DU TRIATHLON LAUSANNE 2023 SONT SANS DRAFTING.

Course

Le triathlon étant un sport individuel, aucune aide extérieure - de quelque forme qu'elle soit - ne sera admise. Est également disqualifié·e le·la concurrent·e qui, par son comportement, met sa sécurité ou celle d'autrui en péril.

Équipement illégal

Les athlètes ne porteront en aucun cas tout système de type écouteurs ou casques audio, téléphones portables ou tout autre appareil électronique de communication insérés dans ou recouvrant les oreilles susceptible de limiter l'attention et de diminuer l'écoute, sous peine de disqualification. De plus, les récipients en verre ne sont pas autorisés.

Recommandation médicale

Si au cours des jours qui précèdent la course vous vous sentez malade ou fiévreux, vous devriez renoncer à participer. Veillez à boire suffisamment avant, pendant et après la course. Si vous vous sentez mal pendant la course (essoufflement prononcé, vertiges, épuisement, fortes douleurs, etc.), vous devriez interrompre ou abandonner la course. Il est recommandé en particulier aux hommes de plus de 35 ans et aux femmes de plus de 40 ans, ainsi qu'aux participant·e·s ayant des antécédents cardiaques, cardio-vasculaires ou pulmonaires ou autres groupes à risque, de se soumettre régulièrement à un examen médical.

Publicité

Il est interdit de faire de la publicité ou de la propagande lors de la manifestation sans l'autorisation écrite des organisateurs du Triathlon Lausanne.

Responsabilité, assurance accident et vol

Les participant·e·s doivent posséder leur propre assurance responsabilité civile, accident et maladie offrant la couverture nécessaire à leur participation au Triathlon Lausanne. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chaque participant·e·s

TRIATHLON LAUSANNE

26 - 27 AOÛT 2023

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, dégâts sur votre matériel, etc. Les participant·e·s ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chaque participant·e·s

Le port du casque est obligatoire en vélo sur tout le site de la manifestation.

Contrôles antidopage

Les contrôles antidopage sont possibles en tout temps et les participant·e·s doivent s'y soumettre indépendamment du fait qu'ils·elles soient ou non en possession d'une licence de Swiss Triathlon. Les participant·e·s approuvent le déroulement des contrôles conformément aux prescriptions de Swiss Olympic (www.antidoping.ch). Celui·Celle qui enfreint les prescriptions est au minimum disqualifié·e de la course. D'autres sanctions restent possibles. Les directives respectives peuvent être consultées sur Internet sous www.antidoping.ch. Vous pouvez également y télécharger les listes de substances et méthodes interdites ainsi que les médicaments autorisés.

Protection des données

Toutes les informations concernant la protection des données se trouvent dans la Politique générale et déclaration sur la protection des données, disponible sur le site internet du Triathlon de Lausanne. Consultez également les mentions légales du site internet du Triathlon Lausanne ainsi que celles de Datasport sur le site de Datasport.

Les photos et les enregistrements vidéo réalisés dans le cadre du Triathlon de Lausanne peuvent être utilisés, sans droit à une contrepartie financière, à la télévision, sur l'internet, dans nos propres supports publicitaires, des magazines ou des livres.

Organisation

L'organisateur du Triathlon Lausanne est l'Association du Triathlon de Lausanne, qui a mandaté la société Grand Chelem Event SA, sise à Renens, pour l'organisation de la manifestation.

Le lieu de juridiction est Lausanne

L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications.

Remarque finale

En cas de questions, veuillez contacter le Triathlon de Lausanne, CP 245, 1000 Lausanne 18, +41 21 315 49 01, ou par email : info@trilausanne.ch